



VIOME

Solidarité avec la lutte des travailleurs de VIOME à Thessalonique en Grèce

Après que leur usine ait été mise en faillite et abandonnée par les employeurs, les salariés, depuis plus de 8 ans, l'ont reprise en coopérative ouvrière.

Ils fabriquent des produits d'entretien ménager écologiques qu'ils distribuent de manière militante. Ils sont menacés d'expulsion par la justice grecque. Ils en appellent à la solidarité internationale.

Notre comité soutien et popularise cette lutte

En 2016, Makis Anagnostou, figure emblématique des VIOME, est venu à Grenoble pour expliquer leur combat.

En 2017 nous avons diffusé le film Next stop : Utopia qui raconte leur histoire

Depuis 2016, nous organisons sur Grenoble des commandes groupées de leurs produits.

Le Comité grenoblois Grèce-Austérité-Grèce au travers de son site d'information www.grece-austerite.ovh propose de donner un éclairage alternatif sur l'actualité en Grèce et en Europe.

Nous soutenons toute forme de solidarité envers le peuple grec et plus particulièrement la coopérative ouvrière VIOME.

contact : greceausterite@hotmail.com

Petit historique

VIOME était une petite entreprise de colle pour carrelage filiale de l'entreprise Filkeram & Johnson qui fabriquait le carrelage.

En 2011 elle dépose le bilan, l'usine est occupée et les ouvriers décident de changer de production et de reprendre l'usine en coopérative ouvrière. En février 2013 la production de produits ménagers démarre.

Distribution des produits

- au 33 rue Psaron (quartier de Peristeri) à Athènes où travaillent 3 personnes de la coopérative
- vente sur internet
- épicerie coopératives et écologiques dont le supermarché coopératif « La Louve » à Paris 18^{ème}
- vente militante, la France représente 30 % de ce type de vente

Un risque d'expulsion

Le terrain de l'ancienne société Filkeram & Johnson est mis régulièrement aux enchères. Ces ventes (dont la dernière le 24 juin 2021) n'ont jamais abouties faute d'acheteurs ou empêchées physiquement. Cependant les prochaines enchères seront électroniques et comme la mise à prix initiale de 30 millions d'euros a été abaissée à 10, cela risque d'attirer plus d'acheteurs potentiels.

Si les terrains étaient vendus cela serait l'expulsion et la fin de leur activité.

L'usine VIOME occupe 1/5 du terrain, la solution serait la dissociation de cette partie et sa concession par l'État pour un loyer symbolique. Plusieurs propositions ont été faites aux ministères concernés ... sans réponse.

Leur slogan

Occuper Résister Produire !